



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 21/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/530

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

**Perception d'une aide aux communes en fonction
du nombre de places de Centre d'Accueil pour
Demandeurs d'Asiles (CADA). Autorisation. Décision.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En 2015, le Gouvernement a lancé un appel à la solidarité nationale afin d'accueillir 30 000 réfugiés sur le territoire français sous deux ans. Un schéma national de répartition de l'effort a été élaboré.

Pour la région Aquitaine, il était prévu la création ou le redéploiement de 2 000 à 4 000 places de CADA.

Sur le territoire de la Métropole, on dénombre 1 148 places autorisées – la quasi-totalité des places seront ouvertes d'ici la fin de l'année 2017. Rappelons que le CCAS de Bordeaux a été autorisé à ouvrir et gérer un CADA de 80 places.

L'Etat s'était engagé à apporter une contribution financière de mille euros par place (1 000 €) aux communes sur le territoire desquelles seraient implantées de nouvelles places.

Une subvention d'un montant de deux cent quarante huit mille euros (248 000 €) est allouée à la commune de Bordeaux à la suite de la création sur son territoire de 248 places de CADA entre le 1er septembre 2015 et le 1er mars 2017 :

13 places relevant de l'opérateur COS, 6 de ADOMA, 72 du CAIO, 71 de SOS Solidarité, 41 du Diaconat et 45 du CCAS.

Pour mémoire, les CADA ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile a été enregistrée, pendant la durée d'instruction de cette demande. (art.L.348-2 du CASF).

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à percevoir la subvention de l'Etat pour la somme de 248 000 €

- à procéder à l'encaissement de cette somme en recette sur le budget de l'année 2017 de la Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté - Opération P0730003 - Compte 74718 - fonction 521 - CDR : BX O DGSC.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI